

NDS

LES NOUVELLES DE SUD

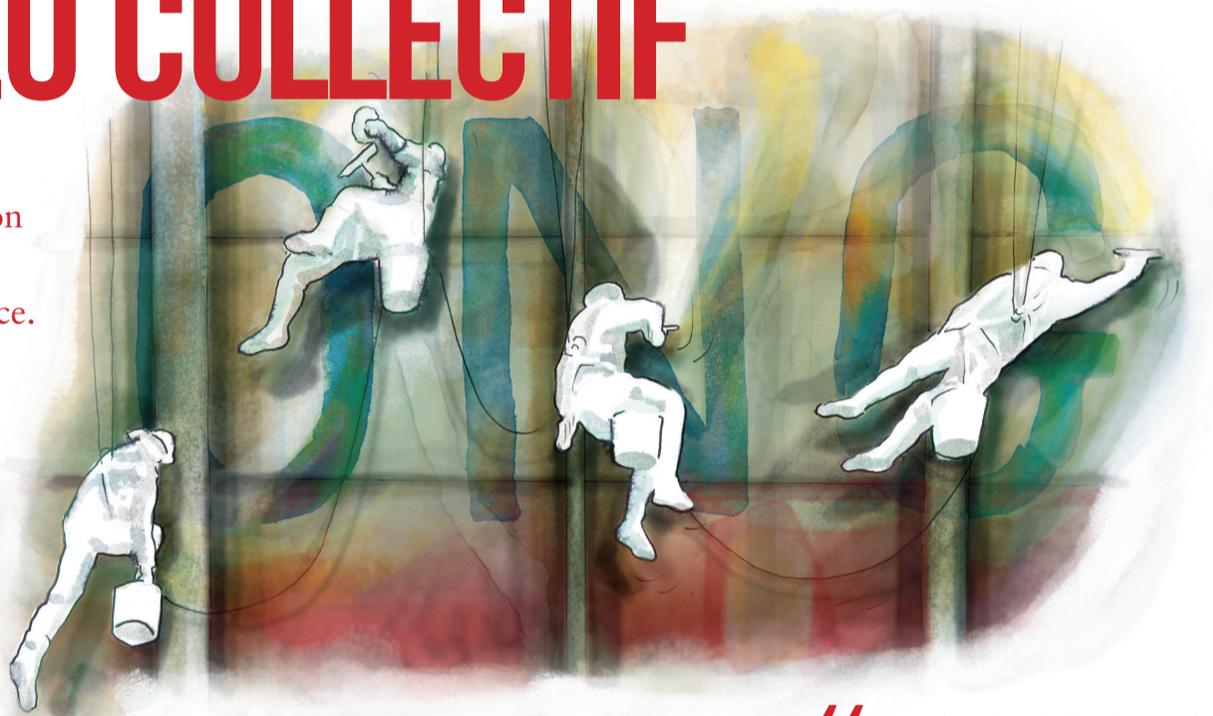
Été 2014

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 155

Vie des commissions

LA TRANSPARENCE : UN ENJEU COLLECTIF

Le groupe Qualité et transparence de Coordination SUD a récemment invité les ONG membres à se pencher sur leur degré de transparence. Focus sur deux questions majeures : vis-à-vis de qui doit-on être transparent ? Quels sont les enjeux d'une mobilisation collective des ONG sur ce sujet ?



Anne PANEL,
directrice de Fert et administratrice référente du groupe Qualité et transparence de Coordination SUD

La capacité des ONG à remplir leur mission réside en partie dans leur capacité à susciter et garder la confiance de leurs « parties prenantes » : partenaires, bénéficiaires, bailleurs, donateurs individuels, équipes et grand public. Elles doivent être en mesure d'apporter une information accessible et compréhensible sur leurs actions, leur gouvernance, leur gestion.

L'un des chantiers issu du cadre d'intervention transversal de l'AFD dans ses relations avec les organisations de la société civile (OSC) est consacré à ces problématiques de transparence et de redevabilité au sein des OSC, de l'AFD et vis-à-vis de leurs parties prenantes. C'est l'occasion d'observer les différences de compréhension et d'application de ce concept en fonction des acteurs impliqués.

Les ONG constatent un fort déséquilibre entre l'ampleur des données transmises aux bailleurs (rapports, audits, évaluations, etc.) et la faiblesse des informations communiquées aux partenaires et aux bénéficiaires. Comment les ONG élaborent-elles leurs plans stratégiques, définissent-elles leurs

critères de sélection ? Ces mêmes ONG réclament pourtant de leurs bailleurs une meilleure connaissance des processus de décision. L'analyse de la transparence repose aujourd'hui sur de multiples standards, dont la légitimité pose question. Certaines initiatives exogènes au secteur ont en effet montré leur faiblesse méthodologique, mais aussi des motivations parfois plus proches de la défense d'intérêts privés pour promouvoir tel ou tel label. Le secteur de la solidarité internationale a donc tout intérêt à s'approprier cette exigence de transparence de façon collective et constructive. À expliciter ce concept appliqué à nos organisations et nos actions, dans des contextes d'intervention spécifiques. À utiliser cette transparence pour faire connaître

« Coordination SUD demande à ses membres de s'interroger régulièrement sur leurs pratiques de transparence. »

les principes défendus par les associations. À démontrer enfin de quelle manière le secteur œuvre à l'amélioration de ses propres pratiques.

C'est dans cet esprit que Coordination SUD demande à ses membres de s'interroger sur ces pratiques de transparence à partir d'un questionnaire et d'un guide établis en 2010. La synthèse des réponses lui permet de souligner les évolutions du secteur et de les faire valoir auprès des autres acteurs de la solidarité internationale, appelés à suivre l'exemple. ■

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Jean-Louis Viélaus
Rédacteur en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Stéphanie Dubois de Prisque
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

CE QUE LA LOI SUR L'ESS CHANGE POUR LES ASSOCIATIONS

Pour favoriser la diversification des financements associatifs, la loi permet aux associations d'intérêt général de recevoir des libéralités, une possibilité jusqu'alors réservée aux associations reconnues d'utilité publique. Les associations d'intérêt général pourront ainsi gérer et recevoir des immeubles de rapport à titre gratuit.

À SUIVRE

Jean-Louis VIELAJUS,
président de Coordination SUD

Construire le monde d'après

Si les élections européennes de ce mois de mai ont fait beaucoup de perdants, l'euro-scepticisme, alimenté de toutes parts ou presque, et l'europhobie ont gagné.

L'un comme l'autre ont servi d'argument générique en réponse au phénomène de repli sur soi qui gagne nos sociétés européennes.

Celles-ci, un temps éblouies par la perspective d'une mondialisation heureuse, en viendraient désormais à regretter le « monde d'avant ».

Et une partie significative de la jeunesse européenne, tout au moins celle qui a participé au vote, semble avoir sanctionné le manque de perspectives offertes aux générations nouvelles.

Ce résultat interroge fortement les milieux associatifs européens, qui sont porteurs des valeurs d'ouverture aux autres, de solidarité, d'intérêt collectif. Leurs messages deviendraient-ils inaudibles aux citoyens européens, et en particulier des plus jeunes d'entre eux ? Seraient-ils tous devenus égoïstes ? Nous ne le pensons pas, mais nous devons nous interroger sur notre capacité à montrer de nouveaux horizons et à les partager avec eux.

Les associations de solidarité internationale partagent une responsabilité importante, celle de contribuer à construire le « monde d'après ». Un monde où la solidarité prend le pas sur la compétition, qui assume les nécessaires flux migratoires et les transitions économiques, écologiques et sociales, et qui ait en commun le respect des droits humains.

Les échéances de l'année 2015 – renouvellement des objectifs pour le développement, conférence sur le climat – seront déterminantes. Elles demandent tout notre engagement. ■

LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

PASSE-T-ELLE AVANT LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

À la question, « Au regard des difficultés économiques que nous traversons, pouvons-nous encore conserver une politique ambitieuse de développement ? », il y a un an, le Président de la République avait répondu très clairement « compte tenu de son rang, de sa place, de ses valeurs, je réponds oui. Nous le pouvons, nous le devons, nous le ferons ». Le gouvernement l'a-t-il fait ?

Jean-Marc BOIVIN,
vice-président de Coordination SUD

Selon les chiffres de l'OCDE, l'aide publique au développement (APD) de la France a diminué de 9,8 % en 2013. Deux ans avant l'échéance des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la France n'a consacré que 0,4 % de son revenu national brut (RNB) à l'APD en 2013, contre 0,45 % en 2012 et 0,46 % en 2011.

La France est désormais le cinquième donateur mondial derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. Cette baisse en matière de solidarité envers les pays pauvres distingue tristement la France des autres donateurs. Jugez-en : en 2013 le total de l'APD a atteint au plan mondial un niveau historique : 134,8 milliards de dollars, soit une hausse de 6,1 % par rapport à 2012, après deux années de recul.

La contraction de l'APD n'est pas une fatalité : le Royaume-Uni, pourtant dans une situation économique similaire à celle de la France, a atteint l'objectif des 0,7 % suite à une augmen-

tation de son APD de 27,8 % en 2013. L'Italie, qui avait coupé dans ses lignes budgétaires en 2012, progresse aussi de 13,4 %. Autant d'exemples qui montrent que la diminution du budget consacré à la solidarité internationale n'est pas inéluctable en période de fortes contraintes budgétaires.

Ces mauvais chiffres de l'aide française ces dernières années s'accompagnent de nouvelles craintes. Les arbitrages budgétaires sont en cours pour atteindre 50 milliards d'euros d'économie d'ici à 2017 et le programme « Solidarité avec les pays en développement » serait menacé en 2015 d'une baisse de plus de

200 millions d'euros !

Réduire les moyens de la politique de développement revient avant tout à diminuer

l'effort en direction des pays les plus pauvres, pourtant qualifiés de prioritaires par le gouvernement, et à leur ôter des moyens pour la scolarisation, la protection sociale, la santé, le développement économique. Les politiques de lutte contre l'évasion fiscale et le développement des ressources domestiques doivent être accompagnés d'un soutien financier aux pays les plus pauvres pour qu'ils renforcent leurs capacités dans ces domaines.

Ces restrictions budgétaires reviennent donc à reculer encore sur le front de la lutte contre la

pauvreté et les inégalités, mais aussi à réduire le financement des biens publics mondiaux. Pourtant, le climat et la biodiversité, la lutte contre les grandes pandémies, l'éradication de la faim, etc., exigent des financements additionnels et ne se limitant pas uniquement à la seule sphère francophone.

Manque d'ambition pour la TTF européenne

Véritable serpent de mer des relations européennes, la Taxe sur les transactions financières (TTF) a repris corps après la crise financière et a fait l'objet récemment d'intenses discussions à Bruxelles. Son objectif est double : juguler l'extension des activités qui ne servent pas à financer l'économie réelle, et contribuer au financement de projets d'aide au développement.

Lancé en 2011, le projet de TTF de l'Union européenne a rapidement dû faire face à l'opposition des principaux centres financiers, Londres et Luxembourg en tête. La France n'a pas non plus joué le rôle ambitieux qu'elle s'était donnée au niveau européen. Finalement, la TTF européenne ne sera lancée que le 1^{er} janvier 2016 et ne concernera que les actions et « certains » produits dérivés, sans plus de précision sur ces derniers.

Ce projet risque de produire un résultat largement en dessous des ambitions d'origine :

« La France n'a pas joué le rôle ambitieux qu'elle s'était donnée au niveau européen »

À LIRE

CONCORD ANALYSE LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Au lendemain des élections européennes, Concord publie une analyse du nouveau Parlement et de ce que cela implique pour le rôle de l'UE dans le monde. L'aide au développement et l'aide humanitaire pourraient être affectées par la montée des partis eurosceptique et d'extrême droite qui restent plus que frileux sur les politiques de solidarité internationale.

À FAIRE

BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST POSSIBLE ! DES ALTERNATIVES POUR DES TRANSITIONS SOLIDAIRES

L'édition 2014 de l'Université d'été de la Solidarité internationale se tient à Rennes du 2 au 5 juillet. Elle mettra en avant les alternatives et portera le thème des transitions (sociales, économiques, démocratiques, géopolitiques, écologiques), pour s'inscrire dans une dynamique optimiste et communicative.

en l'état, une taxe portant sur les seules actions rapporterait annuellement 4,6 milliards d'euros au lieu des 34 milliards espérés par la Commission...

Outre le fait qu'il ne vise pas l'ensemble des produits les plus spéculatifs, le projet présenté ne fait aucune mention de l'affectation du produit de la taxe. François Hollande s'était pourtant engagé à plusieurs reprises à convaincre ses homologues européens d'en consacrer une grande partie aux enjeux de solidarité internationale, la lutte contre le changement climatique ou la lutte contre les grandes pandémies.

La politique de développement est-elle toujours une priorité ?

En sus de la baisse des crédits, de l'abandon d'une TTF ambitieuse au niveau européen, la politique de développement s'est trouvée déclassée lors du dernier remaniement ministériel. Le poste de ministre du Développement a été supprimé au profit d'un poste de secrétaire d'État au Développement et à la francophonie. Nous assistons ainsi à une rétrogradation de la solidarité internationale dans le rang des priorités de l'action gouvernementale malgré l'examen au Parlement pour la première fois d'une Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale. Mais si cette loi existe sur le papier, sa portée risque fort d'être privée de substance avec des moyens en baisse. Cette loi n'est plus qu'une loi d'orientation... sans programmation.

Suite au remaniement, la nouvelle organisation gouvernementale place dorénavant les questions de développement sous l'autorité de Laurent Fabius qui, par ailleurs, affiche comme priorité la diplomatie économique. Ce dispositif attire toutes nos craintes.

“ La diplomatie française doit être celle de la promotion des droits humains et de la démocratie et non celle des seuls intérêts économiques ! ”

Le ministère des Affaires étrangères place désormais les enjeux économiques au premier plan de son action. Si le développement international a été ajouté dans son intitulé,

il faut l'entendre comme développement international de la France ! Dans son document « *le Quai d'Orsay au service des entreprises* », il est noté que les outils diplomatiques et les politiques d'influence seront mobilisés au service des entreprises et de l'attractivité du territoire français. Ce document va jusqu'à stipuler que « *la politique de développement sera mieux articulée avec les intérêts économiques français* ».

La diplomatie française doit être celle de la promotion des droits humains et de la démocratie et non celle des seuls intérêts purement économiques ! La politique de développement, afin d'être efficace, doit absolument être déliée et déconnectée des objectifs d'autres politiques pour répondre prioritairement aux besoins des populations vulnérables.

Le développement économique des pays du Sud est une nécessité mais les investissements ne doivent pas être idéalisés comme étant le seul vecteur du développement humain. Il convient également de parler des impacts négatifs que peuvent parfois avoir les

activités des acteurs privés, en particulier les entreprises multinationales, sur le développement et l'environnement. L'encadrement et la régulation de ces investissements privés sont une nécessité afin de faire respecter les droits humains et la transparence fiscale.

La catastrophe du Rana Plaza, qui a fait plus de 1 000 morts, est l'exemple criant de ce que l'on ne veut plus voir. Malheureusement, un an après, le principe de la responsabilité sociale, environnementale et fiscale peine toujours à s'imposer dans le débat français.

La politique de développement et l'APD sont des outils de solidarité indispensables face à la fracture sociale planétaire, elles ne doivent pas être des instruments de promotion des intérêts économiques de la France, trop souvent étroitement mercantiles et de court terme.

Les premiers échanges avec Annick Girardin laissent augurer d'un dialogue ouvert, mais pour l'ensemble de ces raisons Coordination SUD restera très attentive à la mise en œuvre des priorités affichées par le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, par la secrétaire d'État chargée du Développement, sous la houlette du Président de la République. ■

-9,8% la baisse de l'APD française en 2013

+2,8% la hausse de l'APD britannique en 2013

1% la part de l'APD bilatérale française transitant par les ONG, soit le plus bas niveau des pays du CAD de l'OCDE

RÉUNION DU CONSEIL INTERNATIONAL DU FIP

Le Conseil international, instance décisionnelle du Forum international des plates-formes nationales d'ONG (Fip), a tenu sa réunion annuelle du 19 au 21 mai à Londres, à l'invitation de Bond, la plate-forme britannique.

Le Conseil a notamment travaillé sur la question du renforcement des capacités des membres du Fip et des ONG membres des plates-formes, avec des sujets transversaux comme la promotion d'un environnement favorable aux ONG, le plaidoyer auprès des décideurs politiques. L'implication du Fip dans les campagnes de plaidoyer post-2015 et sur le climat a été validée.

Le Fip est, depuis sa création, porté par Coordination SUD, et le Conseil a travaillé sur son autonomisation. Un appel à candidature a été lancé pour appuyer la création d'une association Fip autonome, et la décision du pays d'implantation du Fip sera prise lors de la prochaine Assemblée générale, courant 2015. Enfin, le Conseil s'est penché sur la question des financements du Fip, qu'il faut diversifier et consolider. En 2013, le Fip a renforcé sa présence en Asie : les plates-formes cambodgienne, chinoise et sud-coréenne sont devenues membres, et l'Asian Development Alliance, la coalition régionale asiatique, est un nouveau membre associé.

Du côté européen, la plate-forme portugaise a décidé de rejoindre le Fip.

Pour en savoir plus sur le Fip : <http://www.ong-ngo.org/>

SÉMINAIRE SUR L'USAGE DE L'EAU AGRICOLE

En partenariat avec le Comité scientifique et technique eau agricole, Coordination SUD organise le 23 septembre une journée de réflexion sur l'efficacité économique de l'usage de l'eau par les agricultures familiales.

À l'approche du 7^{ème} forum de l'eau de Daegu en 2015, elle permettra de partager les analyses sur l'impact économique de l'utilisation de l'eau par les petits éleveurs, agriculteurs ou pêcheurs artisanaux.

Plus d'information à venir sur le site de Coordination SUD.

Première réunion du CNDSI

Le 22 mai après-midi, le Conseil national du développement et de la solidarité internationale a tenu sa première réunion. Composé de 40 personnes, dont 14 représentants de Coordination SUD et ses membres, il était présidé par Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la francophonie. Le fonctionnement de cette nouvelle instance de concertation a été l'un des sujets de la discussion, avec la confirmation de la possibilité de l'auto-saisine et de la mise en place de groupes de travail. Les moyens affectés à la politique de développement ont été largement abordés, avec la confirmation d'une baisse de l'APD, et le passage de 10 à 15% de la part de la taxe française sur les transactions financières affectée au développement. La proposition de Coordination SUD de travailler sur une table des matières du rapport biennal sur la cohérence des politiques pour le Parlement a été retenue. Enfin, les ONG ont abordé les sujets suivants : migration, droits humains, OMD/ODD et COP21, genre, éducation à la citoyenneté mondiale. Sur tous ces sujets – et plus particulièrement sur le dernier – la secrétaire d'État a manifesté sa volonté de poursuivre le dialogue.

Le retour de l'aide liée ?

Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a fait de la diplomatie économique une priorité dont l'Agence française de Développement (AFD) devrait être un des acteurs. L'AFD serait ainsi priée de miser français !

Pivot de la politique française d'aide au développement, l'AFD est coupable aux yeux du Ministre de ne pas tenir assez compte des intérêts économiques de la France et de ses entreprises. Ce dernier a même, selon le journal Le Monde, qualifié la situation d'« *inacceptable* » et d'« *incompréhensible pour les entreprises françaises et au-delà* ».

Dès 2001, l'AFD s'était pourtant engagée à « *déliier la totalité de son aide, quel que soit le montant du contrat et aux PMA ainsi qu'à tous les partenaires* », conformément aux recommandations de l'OCDE.

Lier l'aide représente le marché public le moins efficace. Dans son rapport « *Comment mieux dépenser l'aide* », le réseau Eurodad estime que les projets de développement financés par l'aide liée peuvent être 40% plus onéreux. La Cour des comptes, dans son rapport de juin 2012, a également souligné la « *complexité de l'association des deux objectifs d'aide au développement et d'aide commerciale* ». Dans un contexte de contrainte budgétaire, il est primordial de déconnecter l'aide d'autres objectifs que ceux visant à répondre aux besoins des populations.

À SUIVRE

UNE VISION ALTERNATIVE DU DÉVELOPPEMENT POUR LES ONG EUROPÉENNES

Concord se dote d'une approche renouvelée du développement. Cette ambition se traduit par narratif pour 2015-2022 avec une exploration de modèles sociaux alternatifs, autant de sujets de réflexion pour les membres de la confédération. La consultation se poursuivra au cours de cette année 2014, en lien avec l'élaboration de la stratégie pluriannuelle 2016-2022.

À UTILISER

UNE BOÎTE À OUTIL POUR LE POST 2015

Le Fip a mis en ligne une boîte à outil pour aider les ONG à influencer l'agenda post-2015. La première partie est consacrée au processus lui-même (historique et entrées possibles pour le plaidoyer) et la seconde est un guide pour développer une stratégie de plaidoyer. Elle est disponible en trois langues, sur le site du Fip.



FANNY PASSICOS COORDINATRICE DU CLONG VOLONTARIAT

L'expatriation solidaire renforce les partenariats par la rencontre de femmes et d'hommes engagés dans la recherche de solutions adaptées et durables aux défis du développement. Le Clong Volontariat et l'Observatoire de France Ressources Docs lancent le site Ressources Docs afin de capitaliser les connaissances sur cette forme d'expatriation.

Le Clong Volontariat travaille depuis de nombreuses années sur l'expatriation solidaire via le volontariat de solidarité internationale. Deux projets illustrent bien cette orientation : une recherche en 2013 intitulée « Expatriation solidaire : se construire et construire un monde commun » menée auprès d'un échantillon d'expatriés solidaires de l'ensemble des membres du Clong de retour entre 1980 et 2012 et la création d'une base documentaire sur l'expatriation solidaire avec l'Observatoire de France Volontaires.

Des résultats stimulants

Les résultats de la recherche démontrent bien que l'expatriation solidaire est une expérience fondamentale et fondatrice qui renforce les capacités et le pouvoir d'agir des individus. C'est un processus qui donne une conscience aiguë de la responsabilité citoyenne. Cette étude permet notamment de caractériser le concept d'expatriation solidaire par une autonomisation de la personne, un renforcement du pouvoir d'agir dans le champ professionnel comme dans le champ social et l'émergence de compétences nouvelles dans les champs pédagogique, politique et éthique.

Une nouvelle base documentaire

Ressources Docs, exclusivement en ligne, référence les publications traitant de l'expatriation en solidarité internationale. Les publications sur ce sujet sont disséminées à travers différentes bases documentaires et sont souvent indexées selon des thématiques très larges (solidarité internationale, développe-

ment, humanitaire). L'objectif de Ressource Docs est de réunir ces productions en un seul et même lieu. Une nouvelle indexation spécifique met l'accent sur les particularités des engagements humains en solidarité internationale. L'interface intuitive propose à l'internaute des outils synthétiques, des notices bibliographiques, un accès direct aux documents lorsque c'est possible et un moteur de recherche élaboré pour une indexation fine. Pour ce travail, le Clong et l'Observatoire de France Volontaires aspirent à établir des collaborations avec les différents organismes produisant ou recensant de la documentation relative à l'expatriation

“ L'expatriation solidaire est une expérience fondamentale et fondatrice qui renforce les capacités et le pouvoir d'agir des individus. ”

solidaire. Cela permettra de mutualiser les connaissances ainsi que le processus de veille, tout en offrant aux structures collaboratives une meilleure visibilité. Ces actions s'inscrivent dans la mission du Clong de promouvoir l'expatriation solidaire. Cette forme de coopération mérite une meilleure prise en compte et soutien notamment par les pouvoirs publics. L'appui aux associations qui, par la préparation et l'accompagnement d'expatriés-solidaires, ont pour objectifs de tisser des liens durables avec leurs partenaires, pourrait s'accroître davantage. ■

Plus d'informations
<http://www.ressources-volontariat.org/>

Tribune QUELLES RÉPONSES DES ORGANISATIONS FRANÇAISES AUX BESOINS HUMANITAIRES ?

Alain BOINET,

fondateur de Solidarités International, président de la CHD et administrateur référent de la commission Humanitaire de Coordination SUD

Benoît MIRIBEL,

directeur de la Fondation Mérieux et président d'honneur d'Action Contre la Faim

La deuxième Conférence nationale humanitaire, tenue le 31 mars dernier, a abordé des thèmes d'une grande actualité face à un public nombreux et averti. Quel bilan en tirer ?

Les ONG françaises se caractérisent par leur engagement « sans frontières » sur le terrain pour l'accès des secours aux populations en danger. Leur modèle s'est beaucoup répandu depuis une quarantaine d'années et s'est beaucoup développé en termes de capacité d'intervention. Certes, la tendance depuis plusieurs années à la transmission des capacités aux ONG locales s'accroît et va dans le sens d'une plus grande complémentarité. Cependant très peu d'organisations du Sud ont la capacité à se projeter simultanément sur plusieurs zones de crises.

Le monde humanitaire s'organise comme jamais, en se rationalisant et parfois même en se bureaucratisant, au risque de monter

des « usines à gaz » coupées de la finalité première qui doit prévaloir, à savoir sauver des vies ! Il en est ainsi du projet de certification des acteurs humanitaires, qui tourne en rond et qui n'est pas la garantie d'une qualité et d'une efficacité de nos actions.

Notre environnement est perturbé par les effets du changement climatique et nous avons adapté des programmes en réponse aux risques climatiques. La prévention est économiquement et socialement moins onéreuse que la réponse aux catastrophes naturelles. Nous retiendrons le message de Pascal Canfin, alors ministre délégué au Développement, appelant avec raison à intégrer le changement climatique dans une action humanitaire durable et déclarant avec force que la seule stratégie gagnante est bien celle du continuum urgence -reconstruction-développement.

Pour le Centre de Crise du Quai d'Orsay, porteur de la concertation avec les organisations humanitaires, la réponse est dans le partenariat en matière d'analyse partagée des crises et de soutien aux ONG. Comment augmenter et optimiser des financements encore trop modiques, comment adapter les outils trop dispersés ? Et quand faire le bilan de la stratégie humanitaire de la France pour se fixer des objectifs de progression ?

Alors finalement, quoi de neuf depuis la conférence du 16 novembre 2011 ? Pas de progrès suffisants en matière d'accès aux

populations en danger, le contexte syrien nous rappelle chaque jour nos limites. Mais des perspectives sérieuses permettant le financement de programmes URD, une reconnaissance réciproque de mandats d'action distincts et un besoin d'articulation, de transversalité et de décloisonnement, entre pouvoirs publics et ONG. L'État ayant la responsabilité de faciliter ou non l'action humanitaire non gouvernementale, et de permettre l'accès des Humanitaires aux populations en danger, indépendamment de toute considération politique.

Qu'il s'agisse de la mise en œuvre complète du budget humanitaire européen avec

“ Il faut concrétiser les engagements et préparer l'avenir qui passe par un partenariat accru avec les ONG nationales. ”

ECHO, du doublement de l'APD française mise en œuvre par les ONG, ou de l'adaptation des outils de partenariat, il reste à transformer l'essai ! Il faut concrétiser les engagements et préparer l'avenir qui passe par un

partenariat accru avec les ONG nationales ainsi que l'affirmation d'une distinction claire entre objectifs politiques des gouvernements et priorités humanitaires des ONG.

Pour cela, les collectifs tels que Coordination Sud et Voice sont des vecteurs prioritaires. Les ONG françaises ont beaucoup d'atouts et la synergie entre elles et l'ingéniosité ne seront pas de trop pour porter une approche humanitaire renouvelée au service des populations en danger. ■

3 questions à

Lysiane ANDRÉ,
membre du comité de décision du Frio
et présidente de Terre des Hommes

**Le Frio, outil
de professionnalisation
des ONG**

NDS : Quelles sont les ONG soutenues par le dispositif en 2013 et depuis sa création ?

Depuis 2007, le Frio a accompagné près de 90 ONG et soutenu 117 projets de renforcement. Parmi les ONG soutenues, 43 % ont un budget inférieur à 1 M€, 26 % ont un budget inférieur à 3 M€ et près de 30 % sont des moyennes et grandes ONG (budget supérieur à 3 M€). Le dispositif soutient ainsi une grande diversité d'ONG dans leur démarche de professionnalisation. En 2013, plus de la moitié des ONG accompagnées ont un budget inférieur à 1 M€. Le fonds confirme ainsi sa vocation d'appui auprès des petites ONG. Une ONG soutenue sur deux est membre de Coordination SUD.

NDS : Quelles sont les thématiques de renforcement les plus prégnantes en 2013 ?

Sur les 24 projets étudiés en 2013, 19 ont été financés. Les besoins de renforcement restent constants et s'axent principalement sur les stratégies de développement de l'ONG. En seconde position, viennent les enjeux de consolidation des modèles économiques par des actions d'amélioration du pilotage financier ou de diversification du modèle : collecte de fonds, développement d'activités lucratives. À noter en 2013, l'attention particulière portée aux questions de partenariats lors des réflexions stratégiques engagées (1/3 des projets soutenus).

NDS : Quelles orientations à venir pour le Frio en 2014-2016 ?

Le Frio doit permettre une meilleure compréhension des enjeux du secteur par le partage des enseignements tirés des accompagnements individuels. En ce sens, des actions de capitalisation seront conduites. Un second axe sera d'améliorer la qualité d'accompagnement des ONG par la promotion d'outils de diagnostic ou encore la mise en place de revues de projets analysant rétrospectivement l'impact des actions de renforcement menées. ■

**RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITES
WWW.COORDINATIONSUD.ORG**